



Note de recherche de l'ODSEF

La langue française dans tous les contours de la société ivoirienne

Koia Jean-Martial KOUAME



Note de recherche de l'ODSEF

La langue française dans tous les contours de la société ivoirienne

Koia Jean-Martial KOUAME

Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone

Québec, juin 2012

Citation suggérée pour cette note de recherche :

KOUAME, Koia Jean-Martial (2012). *La langue française dans tous les contours de la société ivoirienne*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, 26 p. (Collection Note de recherche de l'ODSEF)

À propos de l'auteur

Koia Jean-Martial KOUAME est détenteur d'un doctorat en sciences du langage de l'Université de Montpellier-III (France). Il est maître-assistant au département des sciences du langage à l'Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire).

Remerciements

Ce texte est tiré d'une communication présentée le 3 mai 2012 dans le cadre du colloque-atelier « Les dynamiques sociolinguistiques en Afrique francophone : dialectiques des langues officielles et des langues nationales et rapports intergénérationnels », organisé par l'ODSEF à l'Université Laval en collaboration avec le Groupe interuniversitaire d'études et de recherches sur les sociétés africaines (GIERSA) et le projet de Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP)¹. Cette manifestation scientifique, organisée à Québec, a bénéficié de l'appui du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) dans le cadre du concours « Aide aux ateliers et aux colloques de recherche ». Nous tenons à remercier le professeur Claude Poirier, du Département de langues, linguistique et traduction de l'Université Laval, pour ses commentaires et remarques sur une version antérieure de ce texte et pour son appui constant à nos travaux.

¹ On trouvera de plus amples informations sur le GIERSA et sur la BDLP sur les sites web suivants : <http://www.giersa.ulaval.ca/> et <http://www.bdlp.org/>

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	4
INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 : INCURSION ET ENRACINEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE EN CÔTE D'IVOIRE	6
CHAPITRE 2 : LES PRINCIPALES VARIÉTÉS DE FRANÇAIS EN CÔTE D'IVOIRE	9
2.1. Le français populaire ivoirien.....	9
2.2. Le français ivoirien	10
2.3. Le nouchi, parler des jeunes	11
CHAPITRE 3 : LANGUE FRANÇAISE, PORTE-VOIX DE LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE ...	13
3.1. Usages et civilités	14
3.2. Relations sociales	15
3.3. Conditions de vie.....	17
3.4. Les habitudes.....	19
3.5. Les lieux publics.....	20
3.6. Proverbes et tournures.....	22
CONCLUSION	24
BIBLIOGRAPHIE.....	25

RÉSUMÉ

La place particulière occupée par la langue française dans les pays africains, née de leur histoire coloniale, a sensiblement modifié la donne linguistique dans cette partie du monde. L'avènement de cette langue sur le terrain africain a entraîné d'une part une minoration de nombreuses langues locales naguère très en vue et, d'autre part, une diversification des usages du français. En Côte d'Ivoire, le français est la langue officielle du pays depuis son accession à l'indépendance ainsi que le véhiculaire national et la langue de l'école. Elle joue un rôle capital dans tous les domaines de la vie publique et privée. C'est à travers elle que la Côte d'Ivoire opère son ouverture sur le plan international et amorce son développement. Sa présence est attestée dans tous les milieux. Cela se traduit par une variété de formes, preuve de l'usage constant qu'en font les locuteurs. Elle est présente dans tous les contours de la société ivoirienne. De ce contact avec les langues et cultures ivoiriennes vont naître des variétés de français qui se distinguent du français standard à la fois sur le plan formel et sur le plan fonctionnel. Le français, langue importée au départ, est donc à présent l'objet d'une appropriation extraordinaire par les Ivoiriens du fait de la grande créativité que l'on peut observer dans le vocabulaire du français local. La langue française, de toute évidence, s'est fondue dans le moule de la société ivoirienne.

INTRODUCTION

L'histoire coloniale de la Côte d'Ivoire permet de retracer le parcours de la langue française dans ce pays et de comprendre la place particulière qu'elle y occupe aujourd'hui. Le français y est plus qu'une simple langue étrangère. Langue officielle, médium et matière d'enseignement, véhiculaire interethnique, il remplit un rôle social important. Cette langue a infiltré tous les groupes sociaux, tous les secteurs d'activités et tous les milieux. Elle permet de nommer et de décrire les réalités de la société ivoirienne.

Les contacts fréquents de cette langue avec les langues locales et le besoin de nommer les expériences nouvelles vont donner lieu à une diversification des usages. Cette diversification s'observe à travers une pluralité de formes de français dont certaines peuvent s'avérer difficiles à comprendre pour les non-initiés. C'est d'ailleurs ce que souligne Ploog (2007), quand elle parle d'« usages locaux suffisamment divergents du français standard pour mettre en péril l'intercompréhension avec la francophonie extérieure ».

Dans cette contribution, dont le but est de souligner l'omniprésence de la langue française au sein de la société ivoirienne, nous montrerons dans un premier temps comment cette langue introduite en Côte d'Ivoire à la faveur de la colonisation a réussi à se positionner comme une langue incontournable. Par la suite, nous rendrons compte de la diversification des usages cette langue, ce qui se traduit par une variété de formes. En dernier ressort, nous mettrons en exergue le fait que le lexique de ces variétés de français permet d'en apprendre beaucoup sur la société ivoirienne.

CHAPITRE 1 : INCURSION ET ENRACINEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE EN CÔTE D'IVOIRE

L'implantation du français en Côte d'Ivoire ne diffère guère de celle des ex-colonies africaines de la France. Créée en 1890, la colonie de Côte d'Ivoire se voit imposer le français. Cette imposition du français se fait par le canal de l'école. Selon Kouadio (2008), la politique linguistique française dans les colonies était en parfaite harmonie avec l'idéologie colonialiste. Il s'agissait d'amener des « peuples arriérés [...] à s'élever sur l'échelle de l'humanité ». Pour y arriver, le colonisateur prescrit pour toutes les interactions langagières entre Français et populations locales l'usage unique de la langue française, comme c'est le cas dans les autres colonies africaines. La politique linguistique sous l'administration coloniale française se réduit à l'apprentissage obligatoire de la langue française au détriment des langues ivoiriennes. Le déni des langues locales est rappelé en 1924 dans un arrêté du gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française en ces termes :

La langue française est la seule qui doive nous occuper et que nous ayons à propager. Cette diffusion du français est une nécessité. Nos lois et règlements sont diffusés en français. C'est en français que les jugements des tribunaux sont rendus. L'indigène n'est admis à présenter ses requêtes qu'en français. Notre politique d'association l'appelle de plus en plus à siéger dans nos conseils et assemblées à la condition qu'il sache parler français.

À cet arrêté est jointe une circulaire déclarant : « Le français doit être imposé au plus grand nombre d'indigènes et servir de langue véhiculaire dans toute l'étendue de l'Ouest africain français. »

On voit bien à travers ces extraits le désir affiché du colonisateur français de voir sa langue ne souffrir la concurrence d'aucune langue locale. De toutes ces considérations vont naître sous la colonisation des représentations du français qui se maintiennent des années plus tard lorsque la Côte d'Ivoire accède à son indépendance.

Lorsqu'il accède à l'indépendance le 7 août 1960, l'État de Côte d'Ivoire choisit le français comme langue officielle. Cette langue doit permettre à ce jeune État d'opérer son ouverture sur le plan international et d'amorcer son développement. Le français va alors se déployer et se propager dans toutes les sphères de la vie publique. Langue de l'administration et de l'enseignement et véhicule de l'information écrite et audiovisuelle, le français a aussi pour rôle de construire l'unité des nombreuses communautés ivoiriennes étant donné qu'aucune langue sur place ne joue ce rôle. Il s'agit pour les autorités

ivoiriennes, confrontées à une pluralité de langues, de ne pas susciter des animosités interethniques mais plutôt de construire l'unité nationale de la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs la connaissance du français apparaît comme la condition de la promotion sociale. Langue de travail dans les bureaux, dans les différents services de l'État mais aussi du secteur privé, la langue française est utilisée partout. Selon Kouadio (2008 : 184) :

Aujourd'hui aucune couche sociale n'échappe à l'emprise du français. Ainsi les fonctionnaires et hauts cadres intellectuels communiquent entre eux en français, les ouvriers sur les chantiers, les petits employés qui forment la majorité du prolétariat urbain sont obligés de communiquer entre eux ou avec leurs patrons dans une langue qu'ils ne maîtrisent qu'imparfaitement. De même les jeunes déscolarisés, les enfants de la rue, etc.

À cette fonction de langue véhiculaire que le français assume en Côte d'Ivoire, il faut ajouter celle de langue vernaculaire qu'il est devenu pour une partie de la population, notamment urbaine.

Le choix exclusif du français depuis la période coloniale n'est pas sans conséquences pour les langues locales. Il occasionne la minoration de ces dernières. Cette minoration des langues ivoiriennes vient du fait qu'aucune place ne leur est accordée, ni dans l'enseignement ni dans l'administration. Elles ne jouissent d'aucun statut juridique véritable et de ce fait elles sont privées de toute possibilité d'action légale. Tout comme les autorités coloniales, les nouveaux dirigeants ivoiriens perpétuent la politique linguistique favorable à la langue française, tandis que les langues locales continuent d'être ignorées. L'attitude négative des autorités envers les langues ivoiriennes qui prévaut encore largement est due au fait que la langue de l'ancienne métropole coloniale est restée la langue du pouvoir. Cette attitude va consister à nier les capacités des langues ivoiriennes à véhiculer le savoir scientifique et la modernité, ce qui explique pourquoi elles ne sont pas introduites de façon effective dans le système éducatif. Bien qu'elles aient un rôle identitaire fort et dominant dans les usages linguistiques quotidiens, ces langues restent muettes par rapport à la vie des institutions de l'État. Leur emploi se limite aux milieux familiaux et ruraux. Ces langues locales gardent néanmoins une grande vitalité et la pratique de certaines d'entre elles (dioula, baoulé) s'étend bien au-delà de leurs frontières ethniques, notamment dans les grandes villes, où elles facilitent les échanges commerciaux et le rapprochement des populations.

Au contact des langues locales et du milieu ivoirien, la langue française va se trouver transformée par l'émergence de différentes variétés. Ces variétés de français résultent de l'effort d'adaptation de la langue française, à l'origine langue étrangère, aux réalités locales. Elles sont utilisées par tous, attestées dans la presse écrite et audiovisuelle, dans les œuvres littéraires d'auteurs ivoiriens et même dans certains discours de hauts dignitaires du pays.

CHAPITRE 2 : LES PRINCIPALES VARIÉTÉS DE FRANÇAIS EN CÔTE D'IVOIRE

Le constat qu'on peut faire aujourd'hui en Côte d'Ivoire, c'est celui de la diversité des formes du français. Le dynamisme du français dans ce pays se traduit par une variété de formes, preuves de l'usage constant qu'en font les locuteurs. Ces différentes variétés de français coexistent, se concurrencent et s'interpénètrent très souvent. Elles n'évoluent pas toujours entre des cloisons étanches, elles font plus souvent chemin ensemble dans le discours du locuteur ivoirien du français.

Cette diversité de formes du français était déjà soulignée par Simard (1994 : 20), lorsqu'il distinguait deux grandes variétés de français, celui des scolarisés et celui des non scolarisés, construites sur le modèle de la société ivoirienne qu'il divise en deux grands groupes sociaux (les scolarisés et les non scolarisés). Dans le même sens, Lafage (2002) et Boutin (2004 : 280) soulignent que le français de Côte d'Ivoire ne consiste pas en une forme unique, mais se compose d'une pluralité de formes. Dans la littérature scientifique qui présente ces différentes formes de français en Côte d'Ivoire, on peut retenir les désignations les plus récurrentes, qui sont le français populaire ivoirien, le français ivoirien et le *nouchi*.

2.1. Le français populaire ivoirien

Introduit dans le pays à la fin du XIX^e siècle avec la conquête militaire, le français populaire ivoirien est à l'origine une sorte de sabir utilisé par les militaires, les administrateurs ou les négociants pour communiquer avec leurs auxiliaires africains. Il s'étendra grâce au « miracle ivoirien » qui suit l'indépendance, par l'accélération de l'exode rural et l'accroissement de l'immigration étrangère. C'est une langue mixte assumant des fonctions de communication rudimentaires dans des activités pratiques simples.

Cette variété de français, comme le fait remarquer Hattiger (1978), est utilisée par les non scolarisés ou par les populations dont la scolarisation a été éphémère.

À propos de cette variété, Mel et Kouadio (1990) affirment : « la Côte d'Ivoire s'est taillée une certaine réputation pour son français. Non pas certes pour le français soutenu des élites lettrées ou universitaires [...], mais pour son français populaire parlé par les locuteurs moyens, peu ou pas lettrés. »

Pour Kouadio (1998), ce français a connu une variation sur sa dénomination. Il sera appelé successivement « petit-nègre », « petit-français », « français de Treichville », « français de Moussa », « français populaire d'Abidjan », « français populaire ivoirien », (en abrégé FPI), cette dernière dénomination étant admise aujourd'hui par tous.

Ce parler correspond, dans la stratification de Lafage, au « français des peu ou non lettrés », « le basilectal », parlé par les populations de la classe moyenne basse, à l'écart des circuits économiques. Pour cet auteur, désigner ce parler par le nom de « français populaire ivoirien » paraît plus juste que d'utiliser les vocables « petit français » à connotation péjorative, ou « français de Treichville » et « français populaire d'Abidjan » qui laisseraient croire que cette forme se limite à la capitale alors même qu'elle couvre tous les centres urbains. Ce français est, selon Lafage (2002 : 18), la variété de français autochtone la plus ancienne de Côte d'Ivoire. Lafage constate que ce n'est plus aujourd'hui qu'une des variétés locales dans le système de variétés que constitue la langue officielle en Côte d'Ivoire, car avec l'extension de la scolarisation sa place tend à se réduire en même temps que le nombre d'analphabètes, et semble se limiter aux plus de 40 ans. On peut néanmoins en retrouver l'influence profonde dans tout français ivoirien actuel. Les critères fondamentaux de spécificité du français populaire ivoirien sont d'ordre morphosyntaxique et phonétique.

2.2. Le français ivoirien

Simard (1994 : 25) fait observer que cette forme de français est fortement marquée par le français central mais aussi par le FPI, par la structure des vernaculaires ivoiriens et par un mode de conceptualisation propre à une civilisation de l'oralité.

Pour Kouadio (1998), cette variété qu'il nomme « français local » est du point de vue sociologique parlée par l'élite ivoirienne et par les cadres de l'administration et les enseignants. Pour lui, ce qui frappe le francophone non ivoirien qui entend parler pour la première fois des Ivoiriens, c'est la mélodie de la phrase et ce, malgré le groupe linguistique auquel appartient le locuteur. Cette mélodie, selon lui, fait fi des groupes

rythmiques dans l'énoncé pour faire correspondre le mot phonique au mot graphique. Elle est caractérisée par une succession de syllabes hautes et de syllabes basses, comme une descente en terrasse. Il s'agit là, constate-t-il, de l'influence directe des langues du substrat qui sont des langues à tons. Le « français local » reste, comme le français populaire ivoirien, tributaire de la phonologie, de la morphosyntaxe et des modes d'énonciation et de conceptualisation dans les langues africaines.

Selon Boutin (2003), le français ivoirien est utilisé par des locuteurs de toutes sortes de groupes sociaux, non comme une langue réservée à certaines situations, mais dans toute situation où une langue locale pourrait être utilisée. Dans le même sens, Kouamé (2007 : 50) souligne qu'il s'agit du français utilisé d'une façon propre à la Côte d'Ivoire, aujourd'hui acquis et maîtrisé par les Ivoiriens dans leur très grande majorité, au point de constituer le véhiculaire ivoirien par excellence. C'est cette variété de français qu'il nomme en 2007 dans sa thèse de doctorat « français langue ivoirienne », désignation reprise par Adopo comme intitulé d'un article scientifique paru en 2009. Dans cet article, Adopo définit le « français langue ivoirienne » comme une langue parlée et comprise par la quasi-totalité des Ivoiriens. Cette variété de français présente, selon lui, le visage d'un français acclimaté auquel les Ivoiriens ont su donner forme et contenu.

2.3. Le *nouchi*, parler des jeunes

Kouadio (1998) définit le *nouchi* comme un argot créé par les jeunes déscolarisés qui ont quitté l'école avec une connaissance plus ou moins suffisante du français. Pour Lafage (2002 : 35), le *nouchi* est devenu le parler des jeunes générations des villes pour qui il est devenu le moyen d'affirmation de leur esprit créateur et de leur volonté de liberté.

Né dans la rue, ce parler est le code de ralliement d'une majorité des jeunes Ivoiriens : élèves, étudiants, jeunes de la rue, jeunes délinquants. Il est aussi utilisé aujourd'hui par un bon nombre de chanteurs. Face au sentiment d'insécurité linguistique de plus en plus prononcé, ce parler est utilisé par une forte proportion de la population ivoirienne. Il a quitté le cadre de la rue pour se retrouver dans les salles de classe et dans les amphithéâtres des universités.

Au cours de son évolution, le *nouchi* a revêtu différentes fonctions. Parmi celles-ci, on peut dégager trois fonctions principales, à savoir : une fonction cryptique plus ancienne, qui met en exergue les activités répréhensibles des premiers locuteurs de ce parler; une

fonction identitaire, caractéristique de la catégorie générationnelle qui en fait le plus usage; une fonction véhiculaire, relevant de la proportion grandissante de ses locuteurs.

Selon Kouadio (1991 : 375), un certain nombre de mots provenant des langues ivoiriennes, retenus, modifiés, tronqués, associés parfois à des éléments d'une autre langue, dérivés ou composés, changent de signification par métaphore ou métonymie et investissent peu à peu le lexique du *nouchi*. Lafage fait remarquer que le *nouchi* est constamment en renouvellement : des mots disparaissent, se transforment, sont remplacés par d'autres d'une autre origine. Selon Lafage (1991 : 98), le *nouchi* ne possède ni syntaxe, ni phonétique propres. Il est une forme linguistique à base grammaticale et syntaxique française. À ce niveau, on relève néanmoins des particularités liées à l'influence des langues locales. Dans le corpus de ce parler, on note l'usage de différents procédés morphologiques, sémantiques et lexicaux.

CHAPITRE 3 : LA LANGUE FRANÇAISE, PORTE-VOIX DE LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE

Le français, toutes variétés confondues, connaît en Côte d'Ivoire une extraordinaire expansion, à telle enseigne qu'aujourd'hui aucun secteur d'activités, aucun endroit, si reculé soit-il, n'échappe à la présence et à l'emploi du français (Kouadio, 2000 : 199). Autrefois langue du colonisateur, le français est devenu en Côte d'Ivoire l'affaire de tous les groupes sociaux, de toutes les couches sociales et de tous les milieux.

Pour paraphraser Ploog (2001 : 423-424), on pourra dire que les locuteurs ivoiriens se sont littéralement approprié l'ancienne langue coloniale, en la façonnant selon leurs besoins. Ils en ont fait une langue vivante et dynamique, colorée et adaptée à toutes les situations de communication. À travers les différentes variétés de cette langue, les Ivoiriens donnent forme à leurs pensées, désignent et décrivent désormais leur monde. Ils y transposent les ressources structurelles de leurs langues premières. Ils font dire à cette langue les réalités culturelles et sociales dans lesquelles ils vivent au quotidien, comme pour valider le point de vue de Kourouma (1997 : 136), selon lequel « les langues s'adaptent, épousent les réalités et les sentiments qu'elles sont chargées d'exprimer ». Ce sont, en effet, les réalités et les sentiments des locuteurs ivoiriens qui orientent et modèlent leurs discours en langue française. C'est sans doute cela qui fait dire à Kouadio (2000 : 205) que la société ivoirienne moderne se transmet aujourd'hui par le français.

Dans cette langue remaniée et diversifiée, on peut déceler et saisir la vision du monde des Ivoiriens. Ce point de vue se justifie, que l'on se réfère à Sévry (1997 : 35), qui souligne que le français populaire utilisé par les écrivains africains « permet d'exprimer la vision africaine ou les éléments de la cosmologie africaine », ou à Manessy (1994), qui avance l'hypothèse d'une sémantaxe. Selon Manessy, cette notion de sémantaxe rend compte des

manières africaines de voir les choses et de catégoriser l'expérience, de discours élaborés selon des principes différents de ceux qui sont familiers au français de France. Il y a là un mode d'appropriation difficile à déceler par le locuteur mais qui manifeste l'inaptitude de la langue importée à rendre exactement compte des démarches de sa pensée.

Même s'il faut admettre que le français était, au départ, distant des réalités locales, cela n'est plus le cas aujourd'hui. Sous la pression de ses locuteurs et du milieu ivoiriens, il est en phase avec les réalités du pays. Contrairement à Kankolongo (2006), qui parle d'« échec du mariage entre le français et les réalités locales », on observe plutôt un

mariage réussi entre le français et la société ivoirienne. Alors que cet auteur affirme que la langue française est « copieusement malmenée dans les écoles et la vie courante », nous pensons, comme Lafage (1996 : 598), qu'elle est simplement adaptée « aux besoins de l'expression d'une pensée africaine » et choyée par la société ivoirienne qui l'a recueillie.

Les différentes variétés de français en Côte d'Ivoire, loin d'être des formes abâtardies du français de France, offrent une image claire et complète de cette société ivoirienne qui, de l'avis de Diabaté (1984 : 3), a subi d'importants changements socioéconomiques et culturels, de la colonisation à nos jours. Les anciens systèmes de valeur issus des communautés tribales d'autrefois, fait-il remarquer, n'ont plus l'intégralité de leur identité au sein de la société ivoirienne. Les éléments modernes ayant déstructuré cette société, on y voit apparaître de nombreux contrastes. Contraste par exemple entre un monde de riches qui symbolise la relative « réussite ivoirienne » et un monde de pauvres, « celui de ceux qui croupissent dans le dénuement ». Contraste également entre un monde accroché aux valeurs occidentales et un autre qui a du mal à se situer entre modernité et tradition.

Les variétés locales de français font écho à tous ces contrastes qui apparaissent en filigrane dans les informations que livrent ces variétés sur les usages, les relations sociales, les conditions de vie, les habitudes, les lieux publics et les systèmes de pensées en Côte d'Ivoire.

3.1. Usages et civilités

Même si la société ivoirienne est encore marquée des séquelles de la colonisation et caractérisée par une forte aliénation aux valeurs culturelles occidentales, Diabaté (1984 : 10) souligne néanmoins un certain conservatisme des valeurs originales ivoiriennes.

En Côte d'Ivoire, par exemple, un visiteur n'aura pas toujours l'occasion de sonner à la porte d'un hôte. Il doit apprendre à « taper kôkôkô » (kôkôkô étant le cri destiné à avertir de sa présence quelqu'un à qui l'on vient rendre visite) devant celle-ci. Le visiteur sera accueilli par la formule « bonne arrivée » qu'il pourra tout de suite comprendre contrairement au fameux « akwaba » traditionnel. Son hôte pourra même lui « faire atou-ou-ou » (tendre embrassade pour lui témoigner sa joie de le recevoir). Après lui avoir proposé de l'eau ou une boisson qu'il devra poliment accepter, son hôte lui « demandera

les nouvelles » pour avoir des informations de son lieu de provenance et des nouvelles des personnes qu'il a quittées. Au moment de s'en aller, le visiteur devra « demander la route » à son hôte qui pourra à ce moment-là lui donner l'autorisation de prendre congé, de se retirer. Poliment l'hôte peut proposer à son visiteur de passer la nuit chez lui avant de repartir le lendemain au matin ou à défaut de cela lui « donner la moitié de la route » pour lui signifier qu'il peut revenir quand il le souhaitera ou que sa porte lui est toujours grandement ouverte. L'hôte, après tout ce cérémonial, ne le laissera pas juste à sa porte : il le « jettera quelque part » ou le « poussera un peu » non pour le faire tomber mais pour faire un bout de chemin avec lui.

3.2. Relations sociales

Sous cet intitulé nous rangeons les thèmes de relations de parenté et de relations hommes et femmes dont on retrouve les indices dans les variétés locales de français.

La parenté occupe une place centrale au sein de la société ivoirienne. Même si les liens de parenté reposent sur une ascendance commune, ils n'en sont pas pour autant réduits à ce seul lien biologique. La parenté est aussi sociale en Côte d'Ivoire. Par exemple, les termes « maman » et « papa » ne sont pas seulement utilisés pour désigner les parents biologiques. Ils se rapportent à des personnes pour qui on a de la déférence. Toutes les personnes ayant l'âge du père seront appelées « papa » ou « le vieux » et celles ayant l'âge de la mère « maman » ou « la vieille ». Dans le même sens, on appellera également « tonton » ou « tantie » un homme ou une femme plus âgée pour qui on a beaucoup de respect ou qui est susceptible de nous aider financièrement.

Les termes de parenté étant extrêmement larges et imprécis, le locuteur ivoirien du français sera amené à désigner un frère utérin, un frère consanguin et un frère germain respectivement par les expressions « frère même mère », « frère même père » et « frère même père même mère ». Pour la sœur utérine, la sœur consanguine et la sœur germaine, il dira respectivement « sœur même mère », « sœur même père » et « sœur même père même mère ».

Le terme « frère » se rapporte également au cousin, à celui qui est originaire du même village, de la même région, de la même ethnie, du même pays et va jusqu'à désigner tous les Africains de race noire. Le terme « cousin » peut couvrir quelquefois une partie du champ sémantique du mot frère mais se rapporte aux populations de l'Afrique du Nord. Présenter son cousin (dans le sens du français de France) en utilisant ce terme en

sa présence peut paraître choquant. On préférera alors le raccourci « c'est mon frère ». Si l'interlocuteur insiste et veut en savoir plus sur le lien de parenté il pourrait avoir pour réponses « on a la même grand-mère (ou le même grand-père) », « c'est le fils (ou la fille) du petit frère de mon père » ou « quand sa maman (ou son papa) a laissé le sein c'est mon papa (ou ma maman) qui l'a pris ». Toute cette acrobatie langagière visera à montrer à cet interlocuteur trop curieux que la filiation est très proche.

Dans le même sens, l'oncle ou la tante dira de son neveu qu'il est son fils et de sa nièce qu'elle est sa fille. À défaut, il utilisera les expressions « l'enfant de ma sœur », « l'enfant de mon frère ». Pour un oncle ou une tante, considérer son neveu ou sa nièce comme son propre enfant vient du fait que, le plus souvent, ce dernier ou cette dernière a vécu ou vit chez lui. Pour en témoigner, on a une locution comme « grandir dans la main de quelqu'un », ce quelqu'un étant dans bien des cas l'oncle ou la tante.

Au niveau des relations entre hommes et femmes, on peut apprendre par le soin des variétés locales de français que la société ivoirienne n'est pas opposée à la polygynie. Elle tolère qu'un homme, s'il en a les moyens, puisse avoir en plus de son « premier bureau » (son épouse légitime), une ou plusieurs maîtresses appelées selon l'ordre « deuxième bureau » ou « troisième bureau ». Cet homme est bien obligé de « mettre au beurre » (entretenir à grands frais) cette dernière ou ces dernières. C'est pourquoi il sera appelé le « banquier » ou le « bailleur de fonds ». À défaut de moyens pour entretenir une femme en dehors de son foyer, un homme pourra de temps en temps avoir un « pneu secours » (une maîtresse occasionnelle) avec laquelle il peut « mourir ensemble » ou « faire la chose » (faire l'amour). Pour le choix d'une compagne ou d'une petite amie, un homme ivoirien pourra trouver un « petit modèle » (femme belle et petite) quand un autre n'aura d'yeux que pour les filles « en forme » (celles qui ont des rondeurs). Dans ces relations hommes-femmes, il faut se méfier des « raseuses » et des « raseurs », respectivement allumeuses et séducteurs, qui sont toujours prêts à détourner de ses affections légitimes le compagnon ou la compagne d'autrui. Il ne faut surtout pas tomber sous le charme d'une femme qui « cherche garçon » (femme aux mœurs légères) ou qui « lance foulard » (prostituée) ni accepter les avances d'un « chercheur de femme » entendez par là le coureur de jupon.

3.3. Conditions de vie

Dans cette section, nous essayons de présenter des termes du français de Côte d'Ivoire qui se rapportent au secteur du logement, des expressions qui mettent en évidence les positions sociales et les façons de se nourrir.

Les variétés locales de français livrent des informations sur l'architecture et les types de logement en Côte d'Ivoire. On apprend par exemple que, dans les zones rurales, à côté des cases aux formes multiples, s'élève de plus en plus des maisons « en banco » (matériau de construction obtenu en mélangeant argile, sable, gravillons sur une armature végétale), des maisons « en géobéton » (matériau de construction moderne, constitué de banco auquel on ajoute un peu de ciment) et des maisons « en dur » (matériaux durables par opposition aux modes traditionnels de construction : banco, terre, bois).

Dans les villes, de nombreuses familles habitent des taudis aux noms très évocateurs comme « derrière rails », « gobelet », « campement », « mon mari m'a laissé ». Les plus chanceux se retrouvent dans des quartiers « habitat » ou « SICOGL » (quartiers formés de logements sociaux très contigus construits à la faveur d'importants programmes de l'État mais aujourd'hui en état de délabrement avancé) ou coincés dans des « blocs célibataires » (logements sociaux destinés à des personnes vivant seules). On a également des « cours communes » qui sont des concessions bordées de petites chambres occupées par des locataires différents, et qui donnent toutes sur une cour intérieure où l'intimité est absente. Ce dernier type de logement très courant en Côte d'Ivoire est le symbole d'une situation économique précaire. Le nom qui le désigne a même donné lieu à une expression comme « enfant de cour commune », injure railleuse pour rappeler à quelqu'un qu'il est d'une position sociale non reluisante. Dans la même catégorie, on a « entrer-coucher » (logement d'une seule pièce habitable avec cuisine et douche-wc à l'extérieur). Le terme « chambre-salon » désigne quant à lui un logement comportant une chambre et un séjour dans une cour. Il offre un meilleur confort pour ses occupants que dans l'entrer-coucher. Plus le nombre de pièces augmente, plus on a de meilleures conditions de vie comme c'est le cas dans un « deux chambres-salon », « trois chambres-salons ». Le terme « étage » est employé pour désigner une maison à un ou plusieurs étages.

Certains termes employés en français de Côte d'Ivoire rendent compte des disparités sociales qui existent au sein de la société ivoirienne. Des expressions comme « être bien

placé », « être au beurre » traduisent le fait d'avoir une belle situation, une bonne position dans l'administration. Dans le même sens, une personne jouissant d'un statut social élevé devient un « grand quelqu'un », un « grand type », un « en haut d'en haut », un « unpeu-iste » et un « bras long » quand son intervention permet d'obtenir un passe-droit.

À l'opposé les personnes au bas de l'échelle sociale, celles qui, très souvent, « sont moisies » (démunies) et que l'on trouve dans les quartiers « campement » et « mon mari m'a laissé » sont désignées par la locution nominale les « en bas d'en bas ».

L'écart entre les riches et les personnes aux faibles revenus est perceptible à travers le lexique du français employé en Côte d'Ivoire. On apprend par exemple que certaines familles ne pouvant s'offrir plusieurs repas dans la journée sont souvent réduites à faire « la mort subite » appelée aussi système « un coup K.O. » (un seul repas par jour). Dans certains cas, les repas sont pris ensemble par les enfants dans le même contenant. Il arrive quelquefois que ces derniers « groupent » (se ruent sur le contenu de l'assiette). Pour éviter cela, le plus âgé du groupe doit, au cours d'un rituel répétitif où chacun prend une poignée du repas son tour venu, veiller à ce que certains ne « prennent pas boulet » (prendre une grosse poignée du plat). À la fin du repas, le plus âgé du groupe doit, quand il ne s'agit pas d'un repas « coco taillé » (sans viande sans poisson), « partager la viande » ou « partager le poisson » (donner à chacun des participants au repas un morceau de viande ou de poisson qu'on a mis de côté). C'est souvent à ce point culminant du repas, moment tant attendu, période d'angoisse et de règlement de compte, qu'il peut « cintrer » les autres participants au repas en leur donnant de petits morceaux de viande ou de poisson.

Par ailleurs, on apprend que prendre son petit déjeuner peut se dire « boire café » même si en fait on a du chocolat chaud ou du lait dans sa tasse, dans son verre ou dans son gobelet. Pour ceux qui ne peuvent s'offrir du lait, du chocolat ou d'autres boissons chaudes, il leur faudra un peu de sucre dissout dans de l'eau claire pour obtenir le traditionnel « café baoulé » dans lequel on trempe le « pain godjo » (pain moisi ou pain sec). En lieu et place d'un petit déjeuner, à la façon occidentale, les Ivoiriens dans leur grande majorité ne se privent pas, quand ils en ont l'occasion, de « riz couché », de « foutou couché », de « placali couché » (restes de repas réchauffés).

3.4. Les habitudes

Nous présentons dans cette section des termes du français de Côte d'Ivoire qui donnent des informations sur la façon dont certains ivoiriens se soignent et s'habillent.

Bien qu'il existe de nombreuses structures de santé en Côte d'Ivoire, les Ivoiriens dans leur grande majorité continuent de recourir à la médecine traditionnelle. Cette manière de faire se dit « se soigner à l'indigénat ». Les traitements proposés peuvent consister à inhaler, à boire ou à se laver avec des « médicaments traditionnels » préparés à partir d'écorces ou de feuilles d'arbres, de racines et de plantes de toutes sortes.

Au lieu de prendre un cachet (qui se dit « boire comprimé ») ou de faire une injection (qui se dit « piquer piqûre » ou « faire piqûre »), certains Ivoiriens préfèrent « écraser médicament » (réduire en pâte, à l'aide d'une pierre, des écorces ou des feuilles d'arbres) pour « faire un lavement » ou « se purger » prononcé « se piriger ». Pour cela ils utilisent un « pirigeoir » appelé aussi « pompe » ou, dans le langage soutenu, « poire à lavement ». Dans certains cas graves qui nécessitent des soins urgents, ils gagnent l'hôpital s'il n'est pas trop tard pour « faire une opération » (subir une intervention chirurgicale).

Les variétés de français en Côte d'Ivoire nous donnent également des informations sur les soins corporels et certaines habitudes vestimentaires au sein de la société ivoirienne. Par exemple, le matin au réveil on « se brosse » (se brosser les dents) comme partout ailleurs. Pour cela il est indispensable d'avoir une « brosse » (brosse à dent) et de la « pâte » (du dentifrice). Dire à quelqu'un qu'il a mauvaise haleine se dit « ta bouche sent ». L'entretien des dents se fait aussi à l'aide d'un « cure-dent » (bâtonnet de bois tendre et fibreux surtout utilisé en zone rurale), non pour nettoyer l'interstice entre les dents ou les cavités dentaires, mais pour se frotter les dents et les gencives.

Pour prendre sa douche une personne aura besoin d'une « éponge », linge de toilette constitué de fibres plastiques servant à laver le corps. Elle devra aussi mettre des « en attendant » ou des « tapettes », sandales de matière plastique. Pour l'entretien des cheveux, un homme peut préférer avoir la tête complètement rasée. Il devra, une fois chez le coiffeur, demander à « faire coco taillé ». S'il désire garder juste une fine couche de cheveux sur la tête, il demandera plutôt un « ras congo ». Dans ce domaine, les filles sont les plus chanceuses dans la mesure où elles peuvent arborer le « coco taillé » et le « ras congo » masculin mais aussi « faire mèches » (se faire faire des tresses avec des

mèches brésiliennes) ou « faire leurs cheveux » (dans le sens de se faire faire des tresses). Pour paraître jeune, une personne aux cheveux grisonnants pourra « mettre yomo », se teindre les cheveux avec une teinture d'origine ghanéenne. Une personne naturellement belle s'entendra dire qu'elle est « sans produits ghanéens ». Pour plaire à certains hommes, de nombreuses filles n'hésitent pas à « mettre produit » (se dépigmenter la peau avec des produits éclaircissants) pour « être clair ».

Au niveau des habitudes vestimentaires, on apprend qu'être bien habillé se dit « être sapé » ou « être tiré ». Dans ce cas là, on peut « se fourrer » (mettre les pans de la chemise dans le pantalon ou la jupe au lieu de la laisser flottante par-dessus) pour faire un peu sérieux. Lorsqu'on est bien habillé, on a tendance à « faire yéyé » ou à « faire son petit malin » ce qui signifie faire le beau. Si en plus de cela on sait aussi « décaler » (marcher avec élégance et assurance), on peut être sûr de ce que ceux qu'on rencontre « prennent dose » (soient épatés ou séduits). On apprend aussi grâce au français de Côte d'Ivoire que les hommes sont les seuls à « porter des culottes ». Les filles ne mettent pas de culotte, elles « portent caleçons » ou « portent slips » prononcé « silip ». Depuis quelques années, elles ont cessé d'« attacher pagne » (enrouler une pièce de cotonnade autour des reins et le fixer) et de « mettre foulard » (nouer artistiquement une pièce d'étoffe sur la chevelure) de peur qu'on les traite de villageoises. Elles préfèrent « porter pantalon » ou « porter mini » (mettre des mini-jupes). Leur dernière trouvaille, c'est la mode « taille basse », qui laisse entrevoir leurs sous-vêtements au grand bonheur des voyeurs.

3.5. Les lieux publics

Les marchés, les gares routières et l'école sont les lieux que nous avons choisi de traiter sous cet intitulé. En effet, de nombreux termes circulant dans les différentes variétés de français en Côte d'Ivoire se rapportent à ces cadres.

Les marchés sont des lieux de ravitaillement où l'on trouve des produits alimentaires, vestimentaires, cosmétiques et autres. Connaître le sens de certains termes qui s'emploient dans ce cadre s'avère important. De passage, un client sera interpellé par le commerçant par de nombreux termes avenants : « chéri(e)-coco », « ma chérie », « jolie femme », « joli garçon ». Lors du marchandage avec le vendeur ou la vendeuse, le client emploiera par exemple les expressions « pardon faut diminuer » ou encore « faut m'arranger ». Le vendeur pourra répondre qu'il a fait un « bon prix » et que c'est un « prix

cadeau » pour dire à son client qu'il a revu à la baisse l'article en question. Si ce dernier insiste et le pousse dans ses derniers retranchements, le vendeur pourra dire qu'il « aime trop douffler » avec le sens de prendre quelqu'un pour un imbécile. Cette remarque, il faut le dire, n'est pas choquante sur les marchés. Une autre cliente priera la vendeuse auprès de laquelle elle vient de faire l'achat de denrées alimentaires de « mettre cadeau » ou de « mettre gouassou », c'est-à-dire de lui offrir en prime un peu de ce produit qu'elle vient de lui acheter.

Les variétés de français nous apprennent que dans les gares routières en plus des « cars » (autocar), des bus et taxis on a un autre type de taxis appelé « taxi communaux » ou « wôrô wôrô ». Ces voitures sont le plus souvent des « France au revoir », véhicules d'occasion importés de France. Pour se rendre dans les zones rurales, l'on a à sa disposition des « vingt-deux-places », appelés aussi « badjan » et autrefois « rapides ». Dans les villes comme Abidjan et Bouaké on peut se déplacer en « gbaka », minibus dans lequel il faudra préparer la monnaie pour ne pas s'attirer les foudres du « balanceur » (aide du chauffeur qui encaisse le prix de la course). Sur le chemin, il n'est pas rare de rencontrer les « syndicats », nom donné à des parasites se réclamant des innombrables syndicats exerçant dans le domaine du transport et qui passent le clair de leur temps à racketter les transporteurs.

L'école est l'un des domaines les plus productifs pour les différentes variétés du français en Côte d'Ivoire. Les autorités appellent de plus en plus les parents à « mettre leurs enfants à l'école » (scolariser les enfants). Ils disposent pour cela d'établissements scolaires publics. Avec la libéralisation de l'école s'offre à eux de nombreux établissements privés parmi lesquels des « écoles boutiques » (école privée au confort sommaire, installée souvent dans un ancien local à usage commercial) ouvertes par des « fondateurs » (créateur et directeur d'une école privée laïque) qui bien souvent ignorent tout de l'institution scolaire. Les parents qui ne peuvent pas encadrer eux-mêmes leurs enfants, faute de temps ou de qualification nécessaire, sollicitent un enseignant contractuel appelé « maître de maison ». Ce dernier doit aider l'enfant à « connaître papier » (à avoir de bons résultats scolaires) et à pouvoir « faire papier longueur » (faire de longues études) prononcé « longuaire ». Les parents ne disposant pas de ressources suffisantes vont acheter les livres de leur progéniture à la « librairie par terre ». Ces derniers, le plus souvent d'origine modeste, ne disposant pas de cadre propice à l'étude ou n'ayant pas d'électricité, vont « étudier sous le lampadaire » (profiter de l'éclairage public pour apprendre ses leçons). Là ils peuvent paisiblement « boire leur cours » ou « faire bois-l'eau » (apprendre leurs leçons par cœur).

Les « cabris morts » (mauvais élèves, qui n'ont plus rien à perdre) que « papier content pas leur affaire » (qui réussissent très mal à l'école) sont sûrs de « quitter les bancs » (arrêter les études) à la fin des classes. Pour avoir de meilleures notes en classe, l'élève qui a passé le clair de son temps à « tirer les cours » (sécher les cours) n'hésitera pas à solliciter, lors d'un contrôle ou d'un examen qui « est caillou » (difficile), l'aide d'un « mercenaire » (étudiant plus avancé, engagé pour venir présenter un examen à la place d'un autre). Avec la complicité de ses camarades du « cartel » (groupe d'étudiants organisé en vue de tricher à un examen), il peut aussi mettre en place le système « défense en ligne » (disposition des tables-bancs qui interdit la mobilité de l'enseignant et qui rapproche les élèves) pour « faire pétrole » (tricher). Dans le cas d'un examen, l'« opération hibou » (lors d'un examen à l'échelle nationale, extraire du lot une copie d'un élève moins réussie pour la remplacer par une autre plus réussie) est aussi possible même si elle est coûteuse et surtout très risquée. Certaines « bleu-blanc », ou étudiantes peu douées ou peu motivées par les études, sont prêtes à vendre leurs charmes aux enseignants, ceux qui tiennent le « bic rouge » (stylo rouge), en échange de « MST » (entendez par là Moyenne Sexuellement Transmissible).

Devant les effectifs pléthoriques des classes, le système de la « double vacation » (système d'un groupe classe le matin et un autre l'après-midi) est expérimenté.

3.6. Proverbes et tournures

Sous cette rubrique, on rangera quelques proverbes et expressions. On apprend que le français en Côte d'Ivoire ne parle pas toujours de la même voix que celui qui est prescrit comme norme. Au proverbe « Qui se ressemble s'assemble », le français de Côte d'Ivoire oppose celui de « Les moutons se promènent ensemble mais ils n'ont pas le même prix ». Là où « On ne muselle pas le bœuf qui foule le grain », on entendra en français de Côte d'Ivoire qu'« On ne regarde pas dans la bouche de celui qui grille des arachides ». Quand le proverbe dit : « Qui remet à demain trouvera malheur en chemin », le *nouchi* dit dans le même sens « Dindin man n'a pas luck ».

L'enfant coquin est affectueusement qualifié de « petit bandit ». Le pickpocket devient le « deux doigts ». Au délateur ou à celui qui ne sait pas tenir sa langue on pourra dire que « sa bouche ne porte pas caleçon ». Une personne qui connaît une situation financière difficile dira « être serrée ». Ne rien comprendre à un devoir ou à un cours sera « voir brouillard ». Passer un savon à quelqu'un, c'est « bien laver » ce dernier. Couvrir

quelqu'un de honte c'est « verser sa figure par terre ». Dans le malheur ou dans la douleur, il est recommandé d'« attraper son cœur » (rester fort). Pour ne pas s'attirer des ennuis, il faut éviter de « mettre sa bouche dans l'affaire des gens », entendez par là ne pas se mêler d'une affaire qui ne vous regarde pas. Quand on est en colère on « serre la figure ». Dans ce cas là, il faudrait l'intervention de quelqu'un pour qu'on « laisse affaire » (pardonne).

CONCLUSION

On peut dire en paraphrasant Kourouma que les Ivoiriens ont adapté et modelé la langue française pour traduire leurs expériences du monde et pour s'y retrouver à l'aise. Ils y ont introduit des référents, des expressions, des images, une syntaxe, un rythme nouveau, pour lui permettre de rendre compte de leur société. Le résultat de tout cela est l'émergence de différentes variétés locales qui permettent de saisir les spécificités de la société ivoirienne. On peut dire que les locuteurs ivoiriens du français ont concocté une langue qui épouse la forme de leur société et dans laquelle les réalités locales sont moulées.

C'est à Kouadio (2000 : 199) que nous laisserons le mot de la fin.

L'histoire de l'humanité est jalonnée d'exemples de peuples qui, ayant perdu leur langue à la suite de domination étrangère, ont maintenu leur culture ou en ont reconstruit une nouvelle à travers la langue imposée. Un seul exemple, célèbre, nous suffira. La Gaule a perdu la plupart de ses langues à la suite de l'invasion romaine et de l'imposition du latin. Mais le latin, prononcé par des gosiers gaulois et investi par des visées propres à la culture gauloise a donné, à travers des siècles d'évolution, le français, une nouvelle langue, une nouvelle culture, une nouvelle identité. Nous assistons aujourd'hui en Côte d'Ivoire, à des siècles de distance, au même processus historique.

BIBLIOGRAPHIE

- ADOPO, A. F. (2009). « Le français, langue ivoirienne ». Université de Cocody-Abidjan.
- BOUTIN, B. A. (2004). « PFC en contexte africain : Pré-enquête en Côte d'Ivoire ». *Bulletin PFC*, 4 (Colloque International Phonologie et phonétique du français : du segmental au prosodique). Publication de l'ERSS/Toulouse 2. Consultable à la page : www.projet-pfc.net/bulletin4/bulletin4.htm
- BOUTIN, B. A. (2003). « Des attitudes envers le français en Afrique : Enquête au sein de professions dont l'outil est le français en Côte d'Ivoire ». *Éducation et Sociétés Plurilingues*, 14 : 69-84.
- DIABATÉ, M. (1984). *Qualité de la vie en Côte d'Ivoire. Le rôle des systèmes de valeur dans différents contextes culturels*. UNESCO, Division d'analyse socio-économique, Secteur des Sciences sociales et humaines SHS-84/22. PDF téléchargeable à partir du lien : <http://unesdoc.unesco.org/images/0005/000590/059072FB.pdf>
- HATTIGER, J.-L. (1978). « Contribution à une étude des déterminants du nom en français populaire d'Abidjan ». *CIRL*, 1. Abidjan.
- KANKOLONGO, M. A. (2006). « Afrique francophone : le français menacé ! ». *Le Potentiel*, 3800 (12 août). Consultable à la page : http://www.lepotentiel.com/afficher_article.php?id_edition=&id_article=32543
- KOUADIO, N. J. (2008). « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène ». *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 40-41 : 179-197.
- KOUADIO, N. J. (2000). « Le français et la question de l'identité culturelle ivoirienne ». Dans *La coexistence des langues dans l'espace francophone approche macrosociolinguistique*. Paris : AUF : 199-207.
- KOUADIO, N. J. (1998). « Le français devant une variété autonome de français : le cas du français de la Côte d'Ivoire ». Dans *Assises de l'enseignement du français et en français en Afrique francophone*. Paris : AUF : 169-181.
- KOUADIO, N. J. (1991). « Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ? ». Dans *Des langues et des villes. Actes du colloque international de décembre 1990, Dakar*. Paris : Didier Érudition : 373-385.

- KOUAMÉ, K. J.-M. (2007). *Étude comparative de la pratique linguistique en français d'élèves d'établissements secondaires français et ivoiriens*. Thèse de doctorat. Montpellier : Université Paul-Valéry Montpellier 3, 562 p.
- KOUROUMA, A. (1997). « Le processus d'Africanisation des langues européennes ». Dans *Littératures africaines : dans quelle(s) langue(s) ?*. Paris : Silex/Nouvelles du Sud : 135-140.
- LAFAGE, S. (2002). « Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité ». *Le français en Afrique*, 16-17. Nice : Institut de Linguistique française/CNRS.
- LAFAGE, S. (1996). « La Côte d'Ivoire : une appropriation nationale du français ? ». Dans D. de Robillard et M. Beniamino (dir.), *Le Français dans l'espace francophone* (tome 2). Paris : Champion : 587-602.
- LAFAGE, S. (1991). « L'argot des jeunes Ivoiriens, marque d'appropriation du français? ». *Langue française*, 90 : 95-105.
- MANESSY, G. (1994). « Normes endogènes et français de référence ». Dans G. Manessy (dir.), *Le français en Afrique noire : mythes, stratégies, pratiques*. Paris : L'Harmattan : 215-227.
- MEL, G. et N. J. KOUADIO. (1990). « Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone : le cas de la Côte d'Ivoire ». Dans *Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone*. Paris : AUPELF : 51-58.
- PLOOG, K. (2007). « Pour une approche comparative des dynamiques structurelles du français en Afrique ». Dans *Études de syntaxe : français parlé, français hors de France, créoles, Actes du colloque franco-allemand, 19 octobre, Paris X*.
- PLOOG, K. (2001). « Le non-standard entre norme endogène et fantasme d'unicité. L'épopée abidjanaise et sa polémique intrinsèque ». *Cahiers d'études africaines*, 163-164 : 423-442.
- SEVRY, J. (1997). « Les écrivains africains et le problème de la langue : vers une typologie? ». Dans *Littératures africaines : dans quelle(s) langue(s) ?* Montpellier : Anibwe : 29- 44.
- SIMARD, Y. (1994). « Les français de Côte d'Ivoire ». *Langue française*, 104 : 20-36.